

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 20 Juin 2018

Date de convocation : 15 Juin 2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 17

Procurations : 2

L'an deux mille dix-huit, le vingt juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

EXCUSÉS : Michèle NAVARRO, Georges GUILHAMET

PROCURATIONS : Georges GUILHAMET à Martine BERT, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2018-37 : Demande de subvention Conseil Départemental pour l'opération Extension de l'école du Bourg et aménagement du centre-bourg

M. le Maire indique à l'assemblée que la commune a reçu une réponse favorable pour l'attribution d'une subvention de 123 217,5 € au titre de la DETR 2018 pour ce projet. Le projet a évolué depuis début 2018 et un nouveau plan de financement est proposé.

Deux nouvelles demandes de subvention vont être déposées au Conseil Départemental dans le cadre de l'Aménagement des espaces publics d'une part et de la création de Site de sport loisir dans l'autre cas.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider le nouveau plan de financement et d'autoriser le Maire à déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental.

DEPENSES HT		RECETTES		
Travaux				
1 - VRD				
1-1 Terrassement	39 000 €	DETR 2018 (notifiée 09/05/18)	123 217,5 €	20,22%
1-2 Réseaux eaux pluviales	5 000 €	30% de 410 725€		
1-3 Revêtements de sols	110 000 €	Conseil Départemental	100 000,0 €	16,41%
1-4 Constructions Maçonneries	169 000 €	25% de 400 000 €		
1-5 Terrain multi-sports	60 000 €	Total subventions	223 217,5 €	36,63%
1-6 Mobilier Serrurerie	102 000 €			
2 - Plantations	62 000 €	Autofinancement	386 099,5 €	63,37%
3 - Eclairage	19 000 €			
Maîtrise d'œuvre	43 317 €			
TOTAL HT	609 317 €	TOTAL	609 317,0 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE le nouveau plan de financement proposé,

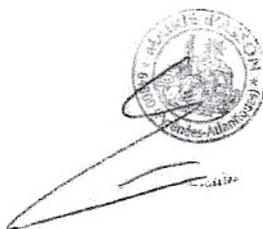
AUTORISE le Maire à solliciter des subventions départementales pour ce projet et toute autre subvention possible,

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier,

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme,
Le Maire



acte certifié exécutoire

Par publication ou notification le 21/06/2018

Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/06/2018